

Reçu en préfecture le 20/04/2023







## **ARRÊTÉ N° 2023\_158**

## FIXANT LE TARIF HORAIRE 2023 DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION SOLEIL CHEZ VOUS.

## LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la santé publique ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n° 2016-1815 du 21 décembre 2016 modifiant les dispositions financières applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Vu l'élection le 1<sup>er</sup> juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu l'arrêté du président du Conseil départemental n°2021\_271 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Olivier Veber, directeur général des services du Département ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

## ARRÊTE:

**ARTICLE PREMIER.** - Le tarif horaire applicable au service d'aide et d'accompagnement à domicile géré par l'association Soleil Chez Vous sise 28 avenue de Bobigny à Noisy-le-Sec à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 est fixé selon le barème suivant :

- Dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie, les jours ouvrés (du lundi au samedi): 23,00 €;
- Dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie, le dimanche et les jours fériés : 26,45 € ;
- Dans le cadre de la prestation de compensation du handicap : 23,00 €.

ARTICLE 2. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou



Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID: 093-229300082-20230420-2023\_158-AR

publication.

ARTICLE 3. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

> Pour le président du Conseil départemental et par délégation,

Date d'affichage du présent acte, Date de notification du présent acte, Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,